

MARS 2021

Les Brèves du Réseau *Les AMAP de Provence*

Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Edito

Vous avez toutes et tous reçu la convocation à notre **Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 27 mars de 9h30 à 12h30 en visioconférence**. Nous renouvelons ici notre invitation car nous serions ravis de vous « voir » par écrans interposés. Même sans un accueil café, un repas partagé ou un apéro musical, nous souhaitons vivement maintenir le lien avec vous : qu'avons-nous fait cette dernière année ? Que prévoyons-nous pour 2021 ? Qu'aimeriez-vous faire avec nous ? Nous en parlerons samedi 27. Nous soumettrons à vos votes les rapports (moral, d'activités, financiers) et nous élirons les membres du Collectif.

Les votes à main levée le jour J seront possibles mais risquent d'être très chronophages, c'est pourquoi nous vous invitons à voter par voie électronique avant le 24 mars, même si vous souhaitez être présents le 27. Le bulletin de vote est [téléchargeable ici](#) et est à compléter (directement sur l'ordinateur, aucun besoin de l'imprimer), à enregistrer puis à renvoyer à contact@lesamapdeprovence.org.

Voici les documents mis à votre disposition :

[Rapport moral 2020](#)

[Rapport financier 2020](#) - [Rapport des comptes 2020](#) - [Budget prévisionnel 2021](#)

[Actions 2019-2020-2021](#)

[Candidatures 2021](#) : *Le mandat des administrateurs est de 3 ans. Certains arrivent donc en fin de mandat et souhaitent renouveler leur participation au Collectif, et d'autres désirent le rejoindre pour la première fois.*

N'oubliez pas de nous écrire à contact@lesamapdeprovence.org pour recevoir les codes d'accès à la visioconférence du 27 !

Se retrouver pour discuter



Le 6 mars, nous nous sommes retrouvés en visioconférence avec une trentaine d'adhérents pour échanger. Après un petit tour de table, nous avons demandé aux participants de quoi ils avaient envie de parler. Quatre thèmes sont ressortis, nous nous sommes donc répartis en quatre ateliers pour laisser le temps et l'espace à chacun d'approfondir le sujet de son choix. Rapide tour d'horizon :

1. Accessibilité alimentaire

Ce qu'on s'est dit :

La volonté de rendre accessible les paniers AMAP aux personnes en précarité alimentaire se fait de plus en plus ressentir, mais demande à être réfléchi. Des questions se posent : qui finance les paniers solidaires ? Quel public est concerné, comment l'aborder ? Comment accompagner les bénéficiaires dans leur démarche pour renouer avec leur identité culinaire ?

Ce qu'on va ou pourrait faire :

- Renforcer les liens inter-AMAP et partager les expériences et les actions de chacun ;
- Participer au [cycle de web-rencontres/conférences « accessibilité alimentaire et AMAP »](#) ouvert à tous organisé par le MIRAMAP ;
- Entamer un travail sur l'accessibilité à l'échelle de notre région. Si vous êtes intéressés, contactez Emmanuelle : emmanuelle.boggio@lesamapdeprovence.org ;
- Diffuser une liste de partenaires potentiels.

2. Gestion pratique d'une AMAP

Ce qu'on s'est dit :

Beaucoup de questions autour de l'allègement des tâches administratives liées à l'AMAP (contrats, règlements, autorisations d'occupation de lieux pour les livraisons), et sur l'amélioration de la visibilité d'une AMAP sur Internet. Dans ces réflexions, on cherche l'équilibre entre une certaine flexibilité et le respect de la Charte des AMAP, entre l'envie de ne pas « en demander trop » aux amapiens pour ne pas les faire fuir, et celle de ne pas trahir l'état d'esprit AMAP.

Ce qu'on va ou pourrait faire :

- Une visioconférence sur les outils de communication sur Internet : quelle charge de travail, quelle utilisation ? Si vous êtes intéressés, contactez Emmanuelle : emmanuelle.boggio@lesamapdeprovence.org
- Des formations sur Clic'AMAP, logiciel de gestion développé par le MIRAMAP, le réseau des AMAP d'AURA et le réseau Hauts-de-France. Ecrivez-nous si vous êtes intéressés !
- Diffuser des informations sur les outils numériques et l'éthique des AMAP : voir l'article du MIRAMAP sur ce sujet [par ici](#).

3. Relations avec les paysans

Ce qu'on s'est dit :

Pour les amapiens, il est difficile de savoir comment se passe le quotidien des paysans : entre manque de temps, pudeur et convivialité réduite par la crise sanitaire, les échanges ne sont pas toujours fluides et la solidarité paraît parfois limitée.

Ce qu'on va ou pourrait faire :

- Faire appel au réseau régional pour des visites de ferme avec des paysans-conseils
- Organiser des ateliers pédagogiques de jardinage à la ferme
- Systématiser l'envoi d'une feuille de chou à une fréquence régulière pour donner des nouvelles de la ferme aux amapiens
- Accompagner les « petites » AMAP pour assurer la rentabilité du déplacement pour les paysans (livraisons mutualisées par exemple)



4. Convivialité et implication des amapiens

Ce qu'on s'est dit :

L'utilisation de logiciels de gestion facilite le travail administratif et peut permettre de recruter de nouveaux référents plus facilement. Mais on se rend bien compte que ce n'est pas suffisant : cela ne remplace pas les vrais moments de convivialité !

La question de l'implication des amapiens se décline sur deux axes : les référents produits et la participation aux permanences lors des livraisons

Ce qu'on va ou pourrait faire :

- Soigner l'accueil : passer du temps pour expliquer au nouveau venu les principes d'une AMAP, la Charte, le contrat, la solidarité, etc. Le réseau propose des temps d'échanges sur l'accueil des nouveaux, n'hésitez pas à contacter Emmanuelle si cela vous intéresse
- Aller à la rencontre des moins investis pour créer du lien et faire tomber certains a priori
- Une gouvernance tournante ? Faire tourner les rôles et les fonctions peut aider à (re)mobiliser
- Le réseau propose des ateliers sur l'implication des amapiens : si vous êtes intéressés, contactez Emmanuelle emmanuelle.boggio@lesamapdeprovence.org

Vous trouverez les comptes-rendus complets de ces ateliers sur notre site, [par ici](#).

Du côté des AMAP

Bientôt un livret d'accueil des nouveaux amapiens ?

Vous êtes nombreux à créer, recréer, imaginer, envisager, un document écrit pour accueillir les nouveaux amapiens. Après deux ateliers d'échanges sur le sujet de l'accueil des nouveaux organisés l'année dernière, nous souhaitons vous proposer un livret d'accueil que vous pourrez réutiliser, et un mémo pour les référents d'AMAP qui accueillent les nouveaux.

Vous avez un livret d'accueil qui pourrait nous inspirer ? Vous aimeriez participer à la rédaction de ces documents ? Ecrivez à Emmanuelle : emmanuelle.boggio@lesamapdeprovence.org



Du côté des paysans

Planifier ses cultures maraîchères en AMAP

En décembre 2020 et en février 2021, nous avons organisé deux sessions de formations à destination des maraîchers en AMAP ou intéressés par les AMAP sur la thématique : comment planifier ses cultures ?

Construites et animées par Emmanuelle, salariée du réseau régional, et Caroline et Marie, salariées d'Agribio 84 et AgribioVar, ces deux séances ont permis à une quinzaine de maraîchers ou porteurs de projet de s'informer sur les étapes de la planification des cultures. Lilian Estienne et Jérôme Laplane, tous deux maraîchers-conseils, étaient présents pour partager leurs expériences.

Maintenant que la saison maraîchère commence, nous faisons une pause et reprendrons ces moments collectifs en novembre.



Deux apiculteurs visités

Denis Fiorile, apiculteur-conseil, a rencontré Estelle Maurin, installée à Rocbaron (83), Franck Bardem de Fos-sur-Mer (13) et Julie Victoria, installée à Miramas (13). Franck prend un an supplémentaire pour terminer sa miellerie et finaliser toutes les tâches administratives liées à son installation.

Quant à Estelle, elle travaille avec l'AMAP de la Roquebrussanne et Julie, elle, est disponible pour les AMAP des alentours ! 06 99 04 03 73 - mielleriesulauze@gmail.com

Une maraîchère d'Ollioules nous rejoint !

Isabelle Pertois, installée à Ollioules au Domaine de l'Enregado, va entrer en contrat avec l'AMAP du Beausset. Emmanuelle et Jérôme Laplane sont allés lui rendre visite en février pour faire un état des lieux de sa ferme, de ses capacités de production, de ses coûts et du partenariat qui pouvait se nouer. Encore une occasion d'expérimenter la richesse des échanges entre paysans !

**Merci à toutes et tous pour votre attention,
à bientôt pour les prochaines Brèves !**

